

Le Télégramme

BN Tél: 05 57 92 84 90 Fax: 05 57 92 84 91 SG Tél: 03 88 59 63 68 Fax: 03 88 59 64 20 à diffuser largement

N° 023/2007 Lundi 17 septembre 2007

page: 1/1

La DO continue de mépriser les TSEEAC!

www.satac.fr

Comme nous vous le disions dans le précédent **Télégramme**, la Direction des Opérations a décidé de fermer le CIV de Bordeaux le 25 octobre 2007, sans prendre la moindre précaution concernant les mesures sociales d'accompagnement obtenues par le SATAC UNSA dans le protocole, nous obligeant à intervenir auprès du DSNA pour obtenir des garanties relativement à la perception de l'ISH par les agents BTIV concernés.

Nous avons franchi une étape supplémentaire : La DO envisage de confier l'écoute de la fréquence 121,5 au BTIV (mais seulement l'écoute !!! ... pas question qu'un TSEEAC parle à la fréquence !!!).

Pour le SATAC UNSA, il s'agit d'une véritable provocation et nous avons saisi, pour la deuxième fois en quelques jours sur le même dossier, le Directeur des Services de la Navigation Aérienne ...

LA DERNIERE TROUVAILLE DE LA DO

Il est prévu de confier au BTIV l'écoute de la fréquence détresse 121,5 après la fermeture du CIV le 25 octobre 2007.

Cette responsabilité, qui revient normalement au chef de salle, serait donc transférée aux agents non-contrôleurs ... jugés indignes de fournir le service d'information de vol?

Le comble ?

Seule l'écoute de la fréquence leur serait confiée ... sans possibilité de parler ... Quel mépris !!!

Et si cette idée conduisait à dégrader, une fois de plus, le service, par exemple en allongeant le délai de réponse à une situation d'urgence?

Une attitude constante de la DO vis-a-vis du corps des TSEEAC

Voici, encore une fois, un cas typique du mépris que nous porte la DO : les seules évolutions envisagées pour les TSEEAC ne le sont que par récupération de ce que les autres corps ne veulent pas (ou plus) faire.

Afficher un tel mépris, dans le contexte douloureux que connaissent les personnels concernés, est inadmissible, surtout après tous les efforts consentis pour réhabiliter un service que ceux qui en avaient la charge n'assumaient pas.

Contrairement à ce que pense la DO, les TSEEAC ne sont pas uniquement les ramasse-M... iettes des ICNA!

Rappelons-nous que toutes les propositions alternatives à la fermeture des CIV faites par le SATAC UNSA ont été rejetées, les unes après les autres, par la DO.

Le prétexte ? Elles étaient techniquement impossibles à mettre en œuvre (séparation des positions de contrôle et d'information de vol, reprise par les TSEEAC de ce service dans les SIV ...).

En fait, elles n'ont jamais été jugées dignes d'être étudiées par la DO, ... parce que les représentants du SATAC UNSA sont TSEEAC?

Il est choquant de vouloir, aujourd'hui, dissocier la veille de la fréquence 121.5 du service de l'information de vol, sans même avoir daigné nous en parler (ni aux TSEEAC concernés, ni à leurs représentants).

Veut-on que le service d'information de vol soit repris aux TSEEAC pour être confié aux ICNA, oui ou non ?

LA DO DOIT ASSUMER SES CHOIX JUSQU'AU BOUT

A présent que la DO a obtenu la réforme qu'elle voulait et qu'elle affecte des ICNA dans les centres pour qu'ils rendent un service jusque là très bien rendu par les TSEEAC des BTIV, elle doit assumer.

Nous n'acceptons pas cette ultime provocation visant à ne considérer les TSEEAC que comme des bouche-trous ou des récupérateurs de tâches dédaignées par les autres : Ils l'ont déjà fait, par le passé, en reprenant le service d'information de vol ... et mesurent aujourd'hui toute la reconnaissance de l'Administration (même si le SATAC UNSA a obtenu une mesure transitoire permettant aux TSEEAC concernés de conserver l'ISH pendant 9 ans).

Si la DO a des difficultés à expliquer aux ICNA qu'ils devront veiller la fréquence 121,5, ce n'est pas notre problème!

Information de vol et veille de la fréquence 121,5 sont un tout : La reprise de l'un entraîne celle de l'autre.

Puisque la première motivation dans ce dossier a été de sortir les TSEEAC de la salle, on ne peut leur demander d'écouter 121,5 au cas où ... puis de courir avertir la salle de contrôle d'une situation d'urgence ... avant de s'éclipser et d'évacuer la salle rapidement pour retourner dans leur BTIV!